

Jean-François Barbier-Bouvet

*Sociologue, responsable du Service des études
et de la recherche de la bibliothèque
publique d'information.*

Un laboratoire de langues à la bibliothèque :

L'expérience de la Médiathèque de langues de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou

L'article ci-dessous est extrait d'un rapport d'enquête effectué par le Service des études et de la recherche de la Bibliothèque publique d'information : les caractéristiques, les attentes du public, le rapport à la médiathèque de langues, utilisée comme élément « extérieur » ou intégré à la BPI, y sont présentés.*

Au delà de ces données, le rapport analyse les processus d'apprentissage des langues et fait apparaître des formes de « consultation linguistique » relevant plus du jeu que des stratégies traditionnelles d'acquisition du savoir.

En 1977 ouvrait le Centre Pompidou, et avec lui la Bibliothèque publique d'information. Son succès a été immédiat ; des quatre départements du Centre (les autres étant le Musée national d'art moderne, le Centre de création industrielle et l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique), c'est celui qui draine le public le plus nombreux : plus de la moitié des personnes qui fréquentent Beaubourg viennent pour la BPI. Succès de la bibliothèque, mais aussi succès tout particulier de la médiathèque de langues qu'elle abrite.

L'offre

Pourquoi un complexe d'apprentissage des langues au sein d'une bibliothèque ? Un tel choix est en fait dans la logique même d'une institution qui se veut à la fois encyclopédique et multimédia :

Encyclopédique, la bibliothèque abrite des documents dans tous les domaines de la connaissance, et pour chacun de ces domaines rédigés en de nombreuses langues ; c'est particulièrement vrai pour les littératures étrangères, bien représentées à la BPI, mais aussi pour les autres domaines, notamment scientifique et technique, où de très nombreux ouvrages et revues ne sont pas traduits en français. Il était donc cohérent de vouloir mettre à la disposition des lecteurs des moyens complémentaires *d'apprentissage* linguistique qui leur permettent précisément de consulter ce qui leur est offert en langue étrangère (au total, près du tiers du fonds de la BPI) ; tout comme il apparaissait logique, toujours dans une perspective encyclopédique, de leur donner des moyens de *s'informer*,

hors de tout apprentissage, sur l'ensemble des langues parlées aujourd'hui dans le monde. D'où le choix de ne pas se limiter aux seules langues étrangères de grande communication internationale comme l'anglais, l'arabe ou l'espagnol, mais d'inclure également le français (pour les étrangers de passage ou résidant en France), et surtout de proposer les langues les plus parlées dans le monde (comme le chinois ou l'hindi) tout comme les langues de groupes linguistiques plus restreints (langues d'Europe centrale, langues scandinaves, langues asiatiques et africaines) ou les langues locales et les dialectes (l'alsacien, le breton, le gaélique par exemple). Au total, 75 langues sont ainsi disponibles à la médiathèque de langues de la BPI.

Multimédia, les documents de la bibliothèque se présentent sous toutes les formes possibles : livres, périodiques, films, images fixes, disques. L'audio, le scripto et le visuel¹ peuvent à tout moment être associés par le lecteur dans sa démarche de recherche de l'information. La médiathèque pour sa part se devait donc de ne pas se limiter à un seul type de méthode d'apprentissage des langues, ni surtout aux seules méthodes d'apprentissage.

*Barbier-Bouvet (Jean-François). — Babel à Beaubourg, l'autodidaxie linguistique à la BPI, 245 p., disponible au Service des études et de la recherche de la BPI, Centre G. Pompidou 75191 Paris Cedex 04 (45 F + 8,50 F de frais de port).

1. Pour reprendre une expression de Jean Clouthier : la communication audio-scripto-visuelle à l'ère des self-média. Presses de l'Université de Montréal. 1973.

On y trouve :

— des méthodes « audio-orales » accompagnées ou non d'illustrations (photos, dessins)². Ces méthodes, au nombre de 260 pour 68 langues, comportent plusieurs niveaux :

- méthodes d'initiation
- méthodes de perfectionnement
- méthodes de spécialisation (par exemple pour les affaires, l'économie, l'automobile, etc.)

— des méthodes audiovisuelles utilisant la télévision comme support d'image animée. Il y en a 4, pour 4 langues ;

— un système audiovisuel total, mis au point pour la médiathèque de langues de la BPI : le système AVAC (audio-vidéo-actif-comparatif) qui apporte en plus l'image vidéo, avec possibilité d'auto-enregistrement : une caméra fixée sur le téléviseur permet à l'utilisateur de voir et revoir sa « performance » et de la recommencer si nécessaire. Outre l'auto-apprentissage linguistique, ce système peut servir à l'entraînement à l'expression orale. Il existe actuellement 11 programmes, pour 11 langues ;

— des documents sonores (354 pour 23 langues) de nature très variée : pièces de théâtre, discours, conférences de presse, chansons, textes littéraires, etc. qui permettent l'approche ou l'entraînement à la compréhension d'une langue déjà connue ;

— des documents visuels (77 pour 20 langues). Diffusés sur vidéo-cassettes, ces films documentaires ou de fiction ont été choisis pour la richesse de leur contenu linguistique, ainsi que pour l'aperçu qu'ils offrent sur la culture de leur pays d'origine.

L'information

On imagine aisément que la diversité et l'abondance des documents proposés puissent créer chez l'utilisateur potentiel une certaine perplexité. Passe encore s'il vient pour apprendre le bulgare, il n'y a qu'une seule méthode disponible ; mais s'il vient tout simplement pour étudier l'anglais, voilà qu'on lui propose des produits qui excèdent largement sa capacité d'absorption. Comment va-t-il exercer son choix ?

Mettons nos pas dans ceux d'un visiteur qui pénétrerait pour la première fois à la médiathèque de langues. Il va disposer de cinq types d'informations :

— Première information, affichée sur un important tableau placé à l'entrée des laboratoires : la liste des 75 langues qu'il peut étudier. Qu'il soit venu sans idée préconçue et qu'il choisisse à la lecture de cette liste, ou qu'il se rende à la médiathèque pour appren-

dre une langue précise, il n'est pas impossible qu'il éprouve quelque vertige devant toutes ces langues qu'il ne parle pas, voire pour certaines dont il ignorait même jusqu'à l'existence.

— Une fois la langue choisie, il lui faut alors déterminer la méthode qu'il souhaite utiliser, ou les documents visuels (films) ou sonores (disques, bandes) qu'il veut regarder ou écouter. S'il opte pour un apprentissage systématique, il a souvent le choix pour la même langue entre différentes méthodes d'enseignement, certaines générales et d'autres spécialisées (par exemple dans le domaine économique, ou scientifique, ou les affaires, etc.), certaines d'initiation et d'autres de perfectionnement. Il devra consulter les listes de méthodes, avec présentation de leurs principales caractéristiques, qui sont à sa disposition dans des classeurs. C'est le second niveau d'information.

— La méthode la plus adaptée est sélectionnée. Reste à vérifier que son contenu correspond bien à ce qu'on cherche, et surtout à déterminer le numéro de la leçon par laquelle on souhaite commencer. Pas de problème s'il s'agit d'une initiation absolue : il suffit de prendre la première leçon de la méthode. Par contre, si notre lecteur souhaite rafraîchir des connaissances estompées ou perfectionner sa maîtrise d'une langue, il lui faut se situer précisément et repérer la leçon ou la partie qui correspond à son niveau. C'est la raison de la présence, à proximité immédiate des laboratoires, d'un rayonnage contenant en libre consultation tous les livrets d'accompagnement et tous les manuels de chacune des méthodes possédées par la BPI.

— Mentionnons une autre forme d'information, de nature un peu différente : un fichier recensant tous les autres centres d'enseignement des langues, privés ou publics, de la région parisienne. Pour chacun sont indiquées l'adresse, les activités et les conditions d'accès (horaires, prix, démarches, etc.). Il est donc possible, si l'on ne trouve pas à la médiathèque ce que l'on souhaite, de s'orienter vers d'autres organismes offrant des prestations différentes ou complémentaires.

— Enfin, *last but not least*, il y a l'information que fournira à l'impétrant, s'il le souhaite, le personnel chargé de l'accueil, qui pourra le guider et le conseiller à chaque stade de son choix.

Le public

La médiathèque de langues, tout comme la bibliothèque, est d'accès totalement libre et gratuit. C'est là sans doute une des raisons d'une affluence qui ne s'est pas démentie depuis l'ouverture.

Quelques chiffres permettront de cerner quantitativement le public : la médiathèque de langues reçoit en moyenne 450 personnes

². Ces méthodes sont souvent improprement appelées « audiovisuelles ».

par jour (pour 60 cabines disponibles), soit environ 11 800 personnes par mois, et 142 000 personnes par an. Mais compte-t-on bien ici des personnes ? Ces statistiques sont en fait établies à partir des bulletins que chaque lecteur doit remplir pour obtenir une cassette ou un document visuel ou sonore, et occuper une cabine. Un même lecteur qui reviendra plusieurs fois dans la journée sera donc compté plusieurs fois ; même chose à l'échelle du mois, ou de l'année. Les statistiques établies ainsi pour l'ensemble de la médiathèque, et leur décomposition par langues, nous donnent donc les proportions *d'utilisations* de chacune d'entre elles, et non les proportions *d'utilisateurs*. Il ne s'agit pas ici d'une distinction casuistique ; la variabilité des cycles d'intensité de consultation selon les langues crée des distorsions importantes *entre le profil des usages et le profil des usagers*.

En d'autres termes, les chiffres dont nous disposons jusqu'à présent ne pouvaient nous permettre de mesurer l'impact, en nombre de personnes effectivement touchées, de la médiathèque de langues. Et s'ils nous donnent des indications quantitatives intéressantes sur les usages et leurs caractéristiques linguistiques (langues demandées, méthodes utilisées, etc.) elles ne nous disent rien sur les usagers et leurs caractéristiques sociologiques. Pour cela, il fallait une enquête.

L'âge

Le public qui fréquente la médiathèque de langues de la BPI présente une structure par âge tout à fait originale, si on la compare à la structure moyenne de la population. Par contre, elle n'est pas fondamentalement différente de la répartition par âge du public de la bibliothèque dans son ensemble.

C'est un public *relativement homogène*, caractérisé essentiellement par sa *jeunesse*. Les trois quarts des utilisateurs de la médiathèque ont moins de 30 ans. La moyenne d'âge s'établit d'ailleurs à 28 ans, tandis que l'âge modal, c'est-à-dire la tranche d'âge dans laquelle on trouve les effectifs les plus nombreux, est de 23 ans.

Le public de la médiathèque prolonge directement, sur le plan de l'âge, celui de la BPI. Mais en même temps cette *identité d'ensemble* n'exclut pas une *différenciation secondaire* qui est la marque propre de la médiathèque de langues : une moins forte présence des adolescents, et un vieillissement relatif de la pyramide des âges.

Le sexe

Les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à utiliser les services de la médiathèque de langues :

Hommes 55 %
Femmes 45 %

Il s'agit là d'un taux moyen ; il masque en réalité deux situations assez différentes :

— dans le public français, la proportion d'hommes et de femmes recoupe très exactement celle de l'ensemble de la population nationale : 49 % d'hommes, 51 % de femmes.

— C'est dans le public étranger, et lui seul, qu'on constate un déséquilibre marqué au profit des hommes (62 % d'hommes, 38 % de femmes).

La catégorie socio-professionnelle

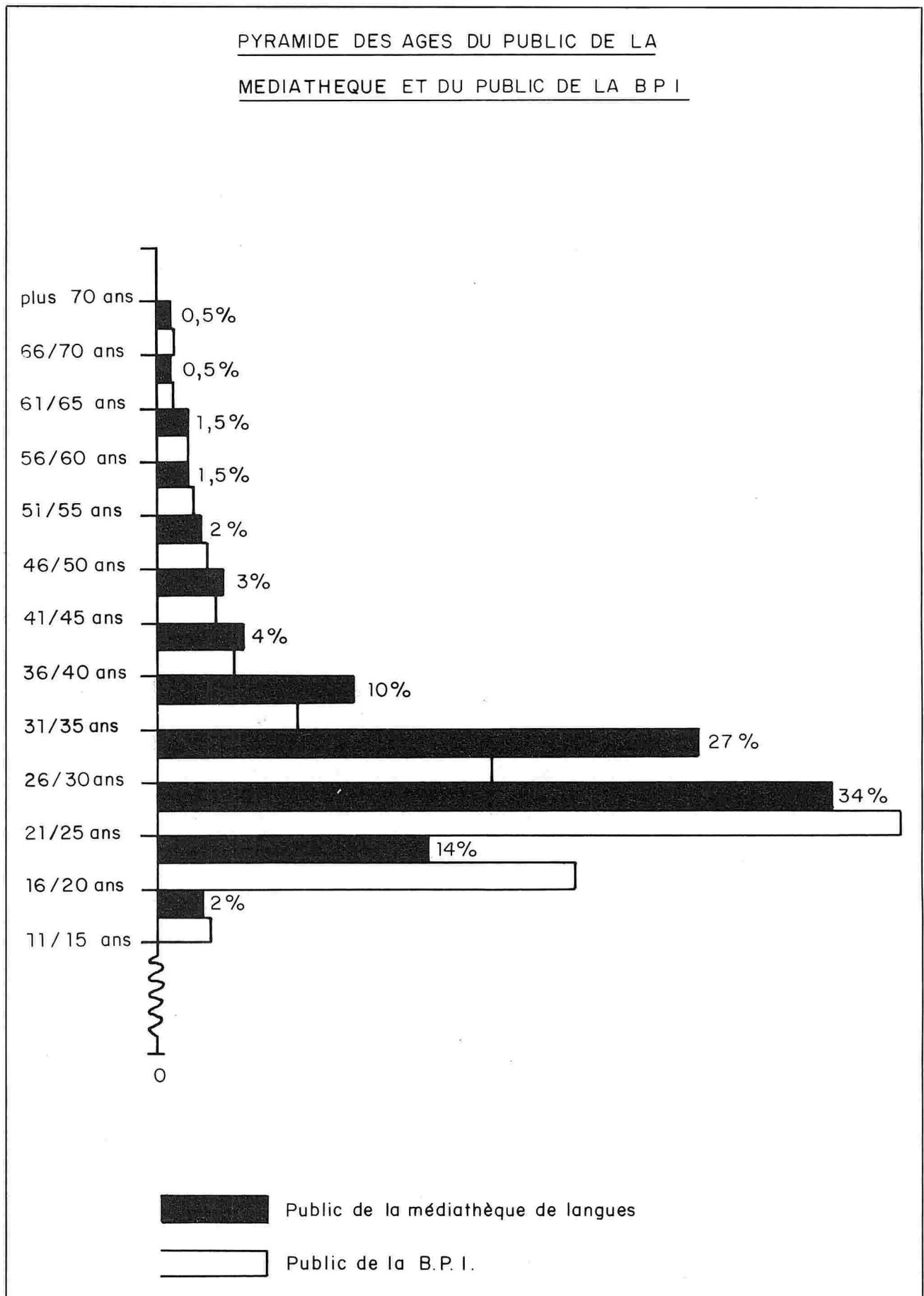
Premier trait dominant du public : la présence des étudiants et des élèves. A eux seuls, ils représentent 43 % des usagers et constituent, de loin, le groupe le plus nombreux de la médiathèque, et le plus caractéristique.

Pour considérable qu'elle soit, cette présence est cependant moins sensible dans les laboratoires de langues que dans l'ensemble des espaces de la Bibliothèque publique d'information, où elle atteint environ 60 % du public total.

Le groupe des utilisateurs qui appartient au système d'enseignement n'est pas pour autant homogène. On y rencontre essentiellement des étudiants (39 %) et pratiquement pas d'élèves (4 %, soit dix fois moins) : les lycéens limitent leur apprentissage linguistique au cadre scolaire, que leur lycée ou leur collège soit pourvu ou non d'équipements audiovisuels de type laboratoire, ou s'adonnent plus volontiers aux « séjours linguistiques ». Mais, parmi ces étudiants, les filières suivies sont très diverses. L'une d'entre elles mérite d'être isolée : la filière linguistique précisément. On compte 15 % *d'étudiants en langues* à la médiathèque, contre 24 % qui sont inscrits dans d'autres disciplines, soit plus du tiers. C'est là une proportion relativement importante.

La tentation est forte d'imputer aux étudiants qui fréquentent la médiathèque des objectifs universitaires, comme si leur utilisation des laboratoires de la BPI s'inscrivait nécessairement dans le cadre de leurs études. Une telle assimilation du statut de l'utilisateur à l'objet de sa pratique serait un contresens : l'analyse systématique des motivations nous a permis de découvrir que *nombre de ces usages ne sont pas directement liés à la poursuite d'études*, y compris chez les étudiants en langue, mais, pour plus de la moitié d'entre eux, à la préparation d'un voyage, à la recherche d'un emploi, ou tout simplement au « goût » des langues.

Parmi les personnes qui exercent une activité professionnelle, toutes les catégories sociales ne pèsent pas du même poids : en tête, les membres des classes privilégiées (cadres supérieurs, professions libérales, ingénieurs, patrons) avec 18 % de la fréquentation totale,



RÉPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE DU PUBLIC DE LA MÉDIATHÈQUE DE LANGUES		
CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES		dont : PROFESSIONS
AGRICULTEURS	0,5 %	
PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	1,5 %	— industriels 0,5 % — artisans, commerçants 1 %
PROFESSIONS LIBÉRALES ET CADRES SUPÉRIEURS	16,5 %	— prof. libérales 4,5 % — ingénieurs, cad. sup. 5 % — professeurs, prof. littéraires et scientifiques 7 %
CADRES MOYENS	11 %	— techniciens 4,5 % — cadres moyens 4 % — instituteurs, prof. intellectuelles diverses 2,5 %
EMPLOYÉS	9,5 %	
OUVRIERS, PERSONNEL DE SERVICE	2,5 %	
AUTRES CATÉGORIES	2,5 %	(professions artistiques essentielle- ment
PERSONNES NON ACTIVES	56 %	— scolaires 4 % — étudiants en langues 15 % — autres étudiants 24 % — chômeurs 8 % — inactifs 4 % — retraités 1 %
	100 %	

Grille des catégories socio-professionnelles de l'INSEE.

suivis des membres des classes populaires (12 %) et des cadres moyens et des techniciens (10,5 %). Si l'on pense au poids relatif de ces trois groupes dans l'ensemble de la population française, force est de constater une très forte sous-représentation des classes populaires, et une très forte sur-représentation des classes privilégiées, les classes moyennes occupant une position relative... moyenne. L'existence d'équipements comme la médiathèque donne certes potentiellement à tous une chance égale d'accéder à des connaissances nouvelles ; son usage réel n'en reflète pas moins une distribution inégale des enjeux linguistiques selon les milieux sociaux ; même si un utilisateur sur dix est originaire des classes populaires, ce qui n'est pas un si mince résultat.

Au delà des catégories sociales en général, quelques remarques sur les professions elles-mêmes, ou si l'on préfère les métiers exercés. Deux faits nous paraissent importants :

— la place considérable occupée par les professions dites « intellectuelles » au sens sociologique du terme, c'est-à-dire les professions qui relèvent de la sphère de la reproduction culturelle et sociale plutôt que de la

production : les professeurs et les professions littéraires et scientifiques (chercheurs, géographes, historiens, sociologues, économistes, écrivains, etc.), les instituteurs et professions intellectuelles diverses (éducateurs, animateurs, journalistes, publicistes, etc.), les artistes et le clergé. Ils représentent réunis 12 % des utilisateurs de la médiathèque de langues, soit plus du quart des actifs ;

— parmi les usagers issus des milieux populaires, les « cols blancs » (employés de bureau, employés de commerce) l'emportent très largement sur les « cols bleus » (contremaîtres, ouvriers qualifiés, ouvriers spécialisés, manœuvres) : respectivement 9,5 % contre 2,5 %.

Restent les « autres inactifs », comme les appellent pudiquement, mais dans une grande confusion d'esprit, les nomenclatures des recensements de la population. Ce sont d'abord des chômeurs (8 %), dans une moindre mesure des femmes au foyer (4 %), et beaucoup plus rarement des retraités (1 %).

Pour les chômeurs, c'est à la fois peu et beaucoup. Peu, par rapport aux espoirs que certains mettaient dans la médiathèque

comme instrument de réinsertion professionnelle. Beaucoup, dans la mesure où il est vrai que les deux laboratoires de langues de la BPI constituent un remarquable outil, gratuit, non contraignant, de recyclage linguistique adapté à des situations de recherche d'emploi ou de reconversion professionnelle (s'initier à une nouvelle langue « utilitaire », ou rafraîchir ses connaissances, en particulier en anglais), et qu'il joue effectivement ce rôle pour ceux qui y ont accès.

Quant à la quasi-absence des retraités et des femmes au foyer, elle nous renvoie à des interprétations plus générales en termes d'accumulation : *la pratique appelle la pratique*, et le fait d'être inséré dans la vie professionnelle ou de chercher à s'y insérer constitue souvent une condition préalable de l'usage de la médiathèque. Même, l'enquête le montrera bien, quand l'objet de l'apprentissage n'est pas lié à l'activité professionnelle elle-même, mais relève de la préparation d'un voyage ou de la recherche de « culture générale » ; et alors que, paradoxalement, une proportion importante des personnes qui n'exercent pas d'activité rémunérée dispose d'une plus grande disponibilité — soit qu'elles aient plus de temps, soit qu'elles aient une plus grande maîtrise de leurs horaires — pour se livrer à des occupations fortement consommatrices en « énergie culturelle ».

Le niveau d'étude

Dernier indicateur socio-culturel : le niveau d'étude. C'est à dessein que nous employons ici le terme d'indicateur ; au-delà de l'information purement factuelle que peut donner la statistique précise des diplômes possédés par les utilisateurs de la médiathèque, il convient de prendre le niveau d'étude comme élément d'appréciation du niveau culturel général de la personne. Élément incomplet certainement, réducteur sans doute, mais sûrement pas arbitraire : les travaux de Pierre Bourdieu en particulier ont bien montré en quoi la hiérarchie des classements dans l'échelle des titres scolaires et universitaires constituait une des formes principales (ce qu'il appelle « l'état institutionnalisé ») de la distribution du capital culturel entre les groupes sociaux³.

Les deux tiers de nos utilisateurs ont un niveau supérieur au baccalauréat⁴, chiffre très sensiblement plus élevé que la moyenne

3. En particulier : P. Bourdieu. — « Les Trois états du capital culturel » Actes de la recherche en sciences sociales, 1979, n° 30, ainsi que ses travaux sur la « reproduction », et sur la « distinction ».

4. Proportion calculée sur 100 personnes ayant achevé leurs études ; le niveau atteint par ceux qui sont encore en cours d'étude (écoliers, étudiants) ne peut être considéré que comme provisoire. Signalons cependant qu'il est chez ces derniers encore plus élevé.

nationale. Cette *sur-représentation des plus diplômés* est encore accentuée par la prépondérance des personnes qui ont poursuivi leurs études jusqu'à la maîtrise, les grandes écoles ou au-delà, situation tout-à-fait inverse de la pyramide des effectifs universitaires, où le cycle court accueille des contingents plus nombreux que le cycle long.

Un public « éclairé » donc, ou en tout cas relativement favorisé sur le plan des études. Mais qui ne s'est pas pour autant totalement approprié la médiathèque de langues : la présence d'un fort noyau, même s'il est minoritaire, de personnes d'un niveau inférieur au baccalauréat démontre bien la possibilité effective d'utiliser ce nouvel instrument d'acquisition de connaissances dans une perspective autodidactique au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire comme palliatif du manque de formation scolaire et universitaire.

Français et étrangers

À l'ouverture de la médiathèque de langues du Centre Georges Pompidou, le français figurait parmi les langues proposées au même titre que toutes les autres. Très vite cependant naissait une demande, d'abord secondaire, bientôt considérable, pour apprendre notre langue : les méthodes de français sont aujourd'hui les plus consultées, avec plus du tiers de l'ensemble. Cette *explosion de la demande en matière d'apprentissage du français* fut un des phénomènes les plus marquants de la (courte) histoire de la médiathèque.

Tous les utilisateurs de méthodes de français sont, on s'en doute, d'origine étrangère. On aurait tort cependant de s'en tenir aux apparences, et de limiter la fréquentation étrangère au seul apprentissage de notre langue maternelle. L'enquête révèle que nombre de ressortissants d'autres nationalités viennent à la médiathèque pour s'initier ou se perfectionner dans d'autres langues « étrangères » si l'on peut dire, doublement étrangères même puisqu'elles le sont à la fois et pour eux et pour nous...

Au total *les étrangers représentent aujourd'hui pratiquement un usager sur deux* (49 %, contre 51 %).

Le public étranger apparaît comme *beaucoup plus homogène*, sur le plan de sa composition socio-professionnelle, que le public français. Cette homogénéité, il la doit principalement à la place prépondérante occupée en son sein par un groupe particulier : les étudiants.

La fréquentation étrangère est principalement une fréquentation étudiante ; ils représentent à eux seuls près de 60 % des étrangers, contre seulement 27 % des Français.

Les autres étrangers appartiennent principalement aux classes moyennes et supérieures. Peu de chômeurs parmi eux (5 %) ; peu de membres des classes populaires enfin, employés et ouvriers. Le public étranger est globalement plus élitaire que le public français.

Nous sommes très loin, on le voit, de l'image mythique encore très répandue de la médiathèque de langues comme espace de promotion sociale, où l'on rencontrerait en nombre important des travailleurs immigrés s'initiant au français. C'est confondre l'accessibilité virtuelle d'un lieu (la médiathèque est effectivement le seul endroit ouvert à tous, sans formalité, ni débours, aux heures et jours les moins contraignants) et la pratique effective d'une population : la médiathèque est d'une certaine manière en porte-à-faux : elle apporte une solution technique réelle à un problème — l'acculturation des travailleurs immigrés — qui lui n'est pas, loin s'en faut, d'ordre « technique ».

Bibliothèque et médiathèque de langues

La fréquentation de la médiathèque de langue n'implique pas nécessairement l'utilisation de la bibliothèque elle-même. Rien n'empêche celui qui traverse la BPI pour rejoindre les laboratoires de langues de négliger délibérément les autres outils de connaissance qu'elle propose. De fait, l'enquête a permis de découvrir un groupe important, et spécifique, *d'utilisateurs exclusifs* de la médiathèque. On a pu l'évaluer à 1/3 de notre public (33 %). Seulement intéressés par le service que rend ce complexe d'apprentissage linguistique de 60 cabines et 75 langues, unique par sa richesse et son accessibilité, ils ont une utilisation purement instrumentale de la BPI, focalisée sur un seul usage, sans dérive vers les autres sollicitations du lieu. La bibliothèque est perçue comme un simple environnement culturel, plus que comme une offre culturelle. La recherche d'efficacité s'accommode mal pour eux de la dispersion.

Cette attitude est plus fréquente dans certaines fractions du public que dans d'autres, sans pour autant que dans aucune elle ne revête un caractère systématique : ainsi des étrangers qui apprennent le français, dont 40 % ne viennent à la bibliothèque que pour leurs « cours » de langue ; ainsi également des usagers appartenant aux couches techniques et administratives des classes moyennes et surtout aux classes populaires (employés, ouvriers) : la proportion d'utilisateurs exclusifs de la médiathèque atteint chez eux respectivement 44 % et 49 %, soit près d'un sur deux, contre un sur trois en moyenne sur l'ensemble du public.

D'une certaine manière, la médiathèque a bien rempli ici le rôle de pôle d'attraction qui lui est parfois dévolu : moyen de faire pénétrer dans la bibliothèque des personnes qui pour certaines n'y viendraient pas spontanément, avec l'espoir qu'elles découvrent à cette occasion ses autres activités. Mais elle y a sans doute trop bien réussi, puisque nombre d'entre elles s'y cantonnent. Il n'est cependant pas exclu que cette osmose qui ne s'est pas réalisée pendant la période de fréquentation de la médiathèque ne soit que différée, et même volontairement différée. Tout entier à son apprentissage, soucieux avant tout de ne pas se laisser envahir par des messages « parasitaires », l'utilisateur exclusif de la médiathèque peut encore devenir, à l'issue de son cursus linguistique, un utilisateur de la bibliothèque.

La pratique exclusive de la médiathèque se rencontre avec une fréquence plus élevée dans deux groupes d'utilisateurs très différents, voire même opposés puisqu'il s'agit des plus et des moins « utilitaristes » :

Les premiers sont à la recherche d'un emploi. Ils attendent de la BPI une assistance précise, centrée sur le point faible de leur formation au regard du marché du travail — les langues — et celui-là seulement. Leurs connaissances autres que linguistiques ne sont pas en cause ; ou si elles le sont, leur actualisation ne pourrait se satisfaire, comme pour les langues, d'une démarche autodidactique. Non que cette démarche ne puisse être efficace ; mais alors que dans le cas des langues l'affirmation d'une compétence suffit, sans que l'on ait à préciser son origine, dans le cas des autres qualifications professionnelles elle n'est réellement crédible que sanctionnée par un diplôme qui seul lui confère une légitimité reconnue. La BPI est rarement invoquée dans les *curriculum vitae*...

Les seconds se recrutent parmi les « curieux » des langues, souvent rencontrés au cours de cette étude, qui poursuivent un objectif de culture générale. Nous ne nous attendions guère à en retrouver parmi les utilisateurs qui délaissent les autres sollicitations de la bibliothèque. C'est que *culture générale ne signifie pas nécessairement intérêt universel*. Se trouve ici confirmée l'existence d'une démarche autodidactique originale, non pas de type encyclopédique mais consacrée exclusivement à un seul champ de savoir, sans lui assigner d'autre finalité que ce savoir lui-même, en bref, une *autodidaxie exclusivement linguistique*.

Reste que la fréquentation conjuguée de la médiathèque de langues et de la bibliothèque est la pratique la plus courante (67 % des utilisateurs du laboratoire de langues), l'association de la pratique de l'une et de l'autre pouvant se faire avec une intensité variable selon les individus. Pratique conjointe ou pratique complémentaire de la bibliothèque

documents proposés dans les laboratoires de langues et de ceux proposés dans les salles de lecture.

— *Une pratique multimédia interférente (36 %) :*

l'utilisation des méthodes de la médiathèque s'accompagne d'une consultation du fonds de la bibliothèque disponible dans la même lan-

gue. Cette liaison n'est pas nécessairement systématique : épisodique chez 16 % des utilisateurs, elle n'est véritablement fréquente que chez 20 % d'entre eux. Mais elle traduit dans tous les cas une démarche de diversification des modes d'acquisition et d'utilisation des connaissances dont seule la BPI permet, dans le même temps et dans le même lieu, la mise en œuvre immédiate.

LA HIÉRARCHIE DES LANGUES
(Des plus demandées au moins demandées)

I	1	— français	37,1 %	20	— norvégien	0,3 %
II	2	— anglais	23,2 %	21	— breton	0,2 %
	3	— italien.....	6,8 %	22	— catalan.....	0,2 %
III	4	— allemand	6,0 %	23	— esperanto.....	0,2 %
	5	— espagnol	5,0 %	24	— perse	0,2 %
	6	— arabe	3,1 %	25	— vietnamien	0,2 %
	7	— russe.....	3,0 %	26	— finnois	0,1 %
IV	8	— américain	2,8 %	27	— indonésien	0,1 %
	9	— portugais	2,1 %	28	— irlandais	0,1 %
	10	— japonais.....	1,4 %			
	11	— chinois	1,1 %			
	12	— grec	0,9 %			
	13	— hébreu	0,8 %			
	14	— polonais.....	0,8 %			
	15	— suédois	0,8 %			
	16	— néerlandais	0,7 %			
	17	— turc.....	0,5 %			
V	18	— arménien	0,3 %			
	19	— danois	0,3 %			

afrikaans, alsacien, bambara, bami-leke, baoulé, basaa, basque, belep, bengali, berbère, brésilien, bulgare, cambodgien, coréen, corse, croate, dioula, douala, ewondo, fang, gaélique, gallois, gascon, géorgien, hindi, hongrois, islandais, kurde, latin, lithuanien, macédonien, malais, occitan, ourdou, peul, provençal, roumain, serbo-croate, slovène, swahili, tagal, tchèque, thai, thibétain, tzigane, ukrainien, yiddish..... moins de 0,1 %